

A l'occasion de ce que seul le gouvernement peut appeler un « rendez-vous salarial », le secrétaire d'État a réussi l'exploit invraisemblable, dans un propos introductif d'environ une demi-heure, de ne pas prononcer une seule fois les mots de mesures générales ou de revalorisation du point d'indice !

Certes, quelques mesures comme celles concernant le remboursement des frais de repas lors des missions ou l'amélioration du dispositif du CESU (pour la Fonction publique de l'Etat) vont dans le bon sens. Mais, outre quelles sont insuffisantes, elles n'ont rien à voir avec les salaires proprement dit.

Le gouvernement a par ailleurs confirmé sa volonté de développer les dispositifs d'individualisation des rémunérations.

Sur l'essentiel, la confirmation du désaccord est donc totale et irréductible.

Avec FO, la FSU et Solidaires, la CGT a choisi de quitter la séance dès la fin des interventions générales puisqu'il n'y avait rien à négocier.

A l'évidence, l'ultra-libéral secrétaire d'État prépare le terrain pour une absence de toute mesure générale et prépare donc le gel de la valeur du point jusqu'en 2022, fin de la mandature actuelle.

Il s'agit bien là de dogmatisme puisque ce chantre de la loi du marché s'est montré incapable de répondre aux arguments de la CGT.

Il confirme ainsi le peu de cas qu'il fait des agents et de leurs représentants.

Mais il devrait faire attention car le légitime mécontentement des salariés grandit chaque jour.

Et la CGT, s'emploiera à l'amplifier encore et à faire converger les colères pour élever le rapport de forces et l'inscrire dans la durée, dans l'unité la plus large possible.

LA CASSE DES SERVICES PUBLICS ET DU STATUT, LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ, ON N'EN VEUT TOUJOURS PAS !

fichiers:



[Télécharger communique_fp-une_nouvelle_marque_de_surgeles_est_arrivee.pdf](#)

(112.45 Ko)

Public: [Rémunérations](#)
[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
